

Inscription Accueil Périscolaire matin & soir Octobre 2023 Ecole publique de L'Isle Jourdain

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE LE MATIN, & SOIR (pour tous les enfants)

Le nombre d'enfants est limité à 10 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans par animateur hors dérogation, Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs du Code de l'Action Sociale et Familiale L 227...

Afin d'élaborer le planning mensuel des animateurs nous devons récupérer les inscriptions **au plus tard vers le 20 de chaque mois. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis par les animateurs.**

Excepté les absences pour maladie, toute inscription sera systématiquement facturée. Il est possible de s'inscrire*/désinscrire 48h avant, hors week-end, par courrier ou par courriel à accueil@mjc-champlibre.fr (* dans la limite des places disponibles, uniquement pour les horaires de 7h30 à 8h30 et 16h à 18h30). **Pour tout accueil entre 7h et 7h30 l'inscription ou la désinscription doivent être faites 8 jours précédent celui-ci.**

Les conditions de l'accueil périscolaire 2023-2024 (règlement complet à la MJC et sur le site Internet) :

Horaires et tarifs : le mercredi midi une garderie est assurée par la commune

HORAIRES ET TARIFS	7h00-8h30	16h -17h	16h-18h30	Le goûter est compris l'après-midi. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant d'arriver le matin
Quotients familiaux				
Q1 : 0 à 450	0,90 €	1,40 €	1,90 €	
Q2 : 451 à 700	1,00 €	1,50 €	2,00 €	
Q3 : 701 à 1050	1,10 €	1,60 €	2,10 €	
Q4 > 1051	1,20 €	1,70 €	2,20 €	

Conditions : Seuls les enfants adhérents à la MJC, inscrits avec fiche sanitaire complétée peuvent être acceptés. Ils sont systématiquement inscrits dans le registre de présence (L227... du CASF)

Le matin, les enfants doivent être impérativement confiés à l'animateur dans la salle d'accueil, il est de la responsabilité de la personne responsable de l'enfant de s'assurer que l'animateur a accueilli l'enfant.

Paiements : à réception de la facture. Chèques Vacances et Emploi Service Universel acceptés

Les heures facturées réalisées ou non justifiées sont dues à réception de la facture, le non règlement de celle-ci dans un délai d'un mois pourra conduire la MJC à refuser la prise en charge des enfants concernés

Inscription Accueil Périscolaire matin & soir Octobre 2023 Ecole publique de L'Isle Jourdain

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE LE MATIN, & SOIR (pour tous les enfants)

Le nombre d'enfants est limité à 10 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans par animateur hors dérogation, Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs du Code de l'Action Sociale et Familiale L 227...

Afin d'élaborer le planning mensuel des animateurs nous devons récupérer les inscriptions **au plus tard vers le 20 de chaque mois. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis par les animateurs.**

Excepté les absences pour maladie, toute inscription sera systématiquement facturée. Il est possible de s'inscrire*/désinscrire 48h avant, hors week-end, par courrier ou par courriel à accueil@mjc-champlibre.fr (* dans la limite des places disponibles, uniquement pour les horaires de 7h30 à 8h30 et 16h à 18h30). **Pour tout accueil entre 7h et 7h30 l'inscription ou la désinscription doivent être faites 8 jours précédent celui-ci.**

Les conditions de l'accueil périscolaire 2023-2024 (règlement complet à la MJC et sur le site Internet) :

Horaires et tarifs : le mercredi midi une garderie est assurée par la commune

HORAIRES ET TARIFS	7h00-8h30	16h -17h	16h-18h30	Le goûter est compris l'après-midi. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant d'arriver le matin
Quotients familiaux				
Q1 : 0 à 450	0,90 €	1,40 €	1,90 €	
Q2 : 451 à 700	1,00 €	1,50 €	2,00 €	
Q3 : 701 à 1050	1,10 €	1,60 €	2,10 €	
Q4 > 1051	1,20 €	1,70 €	2,20 €	

Conditions : Seuls les enfants adhérents à la MJC, inscrits avec fiche sanitaire complétée peuvent être acceptés. Ils sont systématiquement inscrits dans le registre de présence (L227... du CASF)

Le matin, les enfants doivent être impérativement confiés à l'animateur dans la salle d'accueil, il est de la responsabilité de la personne responsable de l'enfant de s'assurer que l'animateur a accueilli l'enfant.

Paiements : à réception de la facture. Chèques Vacances et Emploi Service Universel acceptés

Les heures facturées réalisées ou non justifiées sont dues à réception de la facture, le non règlement de celle-ci dans un délai d'un mois pourra conduire la MJC à refuser la prise en charge des enfants concernés

Coupon inscription matin et soir Octobre 2023
À retourner à la MJC avant le 25 Septembre

Octobre 23	Lu 02	Ma 03	Me 04	Je 05	Ve 06	Lu 09	Ma 10	Me 11	Je 12	Ve 13	Lu 16	Ma 17	Me 18	Je 19	Ve 20	Total
7h00 !																
7h15 !																
7h30 – 08h30																
16h - 17h																
16h - 18h30																

Nom prénom de l'enfant (1 fiche / enfant)

Classe de l'enfant en 2023-24

Notes, remarques, suggestions

(Merci d'indiquer si votre enfant doit être récupéré les matins au bus à 8h et/ou s'il doit prendre le bus à 17h)

Date et signature du responsable de l'enfant
 (parent, personne disposant de l'autorité parentale...)

L'inscription de votre enfant implique que vous avez pris connaissance des conditions d'accueil et que vous les acceptez

Seules les inscriptions nominatives accompagnées de la fiche sanitaire intégralement complétée seront prises en compte

La MJC se réserve toute liberté dans la mise en œuvre de l'accueil périscolaire

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant CAF, MSA, Commune de L'Isle Jourdain, Communauté de Communes Vienne et Gartempe aident au financement de la MJC

MJC Champ Libre - 05 49 48 94 00 - www.mjc-champlibre.fr

Grand rue du Pont – 86150 L'ISLE JOURDAIN

Accueil ouvert : lundi 14h-18h (fermé pendant les vacances)

Mardi au jeudi : 9h – 12h30 / 14h – 18h

Vendredi 9h – 12h30 / 14h – 17h



Coupon inscription matin et soir Octobre 2023
À retourner à la MJC avant le 25 Septembre

Octobre 23	Lu 02	Ma 03	Me 04	Je 05	Ve 06	Lu 09	Ma 10	Me 11	Je 12	Ve 13	Lu 16	Ma 17	Me 18	Je 19	Ve 20	Total
7h00 !																
7h15 !																
7h30 – 08h30																
16h - 17h																
16h - 18h30																

Nom prénom de l'enfant (1 fiche / enfant)

Classe de l'enfant en 2023-24

Notes, remarques, suggestions

(Merci d'indiquer si votre enfant doit être récupéré les matins au bus à 8h et/ou s'il doit prendre le bus à 17h)

Date et signature du responsable de l'enfant
 (parent, personne disposant de l'autorité parentale...)

L'inscription de votre enfant implique que vous avez pris connaissance des conditions d'accueil et que vous les acceptez

Seules les inscriptions nominatives accompagnées de la fiche sanitaire intégralement complétée seront prises en compte

La MJC se réserve toute liberté dans la mise en œuvre de l'accueil périscolaire

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant CAF, MSA, Commune de L'Isle Jourdain, Communauté de Communes Vienne et Gartempe aident au financement de la MJC

MJC Champ Libre - 05 49 48 94 00 - www.mjc-champlibre.fr

Grand rue du Pont – 86150 L'ISLE JOURDAIN

Accueil ouvert : lundi 14h-18h (fermé pendant les vacances)

Mardi au jeudi : 9h – 12h30 / 14h – 18h

Vendredi 9h – 12h30 / 14h – 17h

